



**ÉCOLE MONTESSORI INTERNATIONAL MONTRÉAL INC.**  
**MATERNELLE, PRIMAIRE**  
10025, boul. de l'Acadie, Montréal (Québec), H4N 2S1

**Brochure d'information pour les parents**  
**Année 2011-2012**

**1. Horaire et ponctualité**

L'école ouvre ses portes à 7 h 30 du matin et les ferme à 18 heures. Nous vous prions de bien vouloir respecter l'horaire des classes pour ne pas perturber les activités et pour assurer la sécurité des enfants.

|            |                       |                  |
|------------|-----------------------|------------------|
| Maternelle |                       | 8 h 30 à 15 h 30 |
| Primaire   | 1 <sup>er</sup> cycle | 8 h 30 à 15 h 30 |
|            | 2 <sup>e</sup> cycle  | 8 h 30 à 15 h 30 |
|            | 3 <sup>e</sup> cycle  | 8 h 30 à 15 h 30 |

Début des cours : 8 h 30 précises

**2. Service de garde (service de garde d'après-midi incluant service d'étude)**

**Le service de garde du matin** est offert à partir de 7 h 30 à 8 h 15 tous les jours de classe (voir le contrat pour les frais d'inscription).

**Le service de garde d'après-midi** Le service de garde régulier, est offert de 15 h 30 à 18 heures pour tous les niveaux (voir le contrat pour les frais d'inscription). Les parents intéressés par le service de garde doivent envoyer leurs chèques post datés aux dates mentionnées dans le contrat.

Pour le coût du service de garde du matin et de l'après-midi, veuillez vous référer au contrat.

Important : Toute demande exceptionnelle de service de garde doit être réglée le jour même au montant de 10 \$. Si votre enfant doit rester à l'école après 15 h 30 heures (ou 16 h 30 après le service d'étude facultatif pour les niveaux du primaire), vous devez obligatoirement l'inscrire au service de garde. Le paiement doit se faire le jour même.

Après 18 heures, chaque minute de retard coûte 1 \$ payables le jour même.

**Le service d'étude** est offert durant le service de garde d'après-midi pour tous les élèves du primaire de 15 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi en la présence d'une enseignante qualifiée. Il n'y a pas de service d'étude le vendredi. Tous les élèves qui restent au service d'étude doivent être inscrits au service de garde.

**3. Calendrier scolaire**

Veuillez consulter fréquemment le calendrier scolaire afin de noter les jours importants, tels que les congés, les journées pédagogiques et les rencontres entre parents et enseignants.

#### **4. Soirée d'information**

Nous aurons une soirée d'information pour tous les parents de nos élèves :

- lundi le 8 septembre 2011 à 19 h 00

Pendant cette rencontre importante les enseignantes vous expliqueront les programmes dans leur classe respective ainsi que notre méthode d'enseignement et notre approche qui est celle de Dr Maria Montessori. Nous vous y attendons! Une période de questions/réponses suivra les présentations.

#### **5. Photographie**

La visite du photographe est prévue comme suit :

- mardi le 11 octobre 2011

Nous souhaitons la présence de tous les élèves pour la photo de classe et une photo individuelle de chaque élève sera également prise. Photo Caméléo vous annoncera les détails ultérieurement.

L'uniforme est obligatoire avec débardeur, chaussettes blanches et chaussures noires ou bleu marine pour la prise de photo.

#### **6. Tempêtes de neige**

Nous vous prions de vêtir chaudement vos enfants en hiver. Lors des tempêtes de neige pouvant occasionner la fermeture de l'école, nous vous recommandons d'écouter les postes de radio suivants :

##### **Radio-Canada - RDI - Météo média**

RDI en direct est diffusé de 6 h à 10 h au Réseau de l'information et à la télévision de **Radio-Canada** de 6 h à 9 h par le truchement d'une bande qui défile au bas de l'écran. D'autres informations sont disponibles à la radio sur la **Première Chaîne** (95,1 FM) entre 5 h 15 et 9 h 00.

#### **7. Éducation physique**

La tenue de sport (survêtement et chaussures de sports) est toujours obligatoire le jour où il y a de l'éducation physique. Le jour choisi et les détails vous seront communiqués dès la rentrée.

#### **8. Journée pédagogique**

Les journées pédagogiques sont des journées de travail pour les enseignants, pas d'enfant. Ces périodes sont utilisées pour le développement professionnel, la planification, les ateliers, les conférences, etc.

#### **9. Tenue vestimentaire**

##### **L'UNIFORME EST OBLIGATOIRE EN TOUT TEMPS.**

Estimant qu'une formation réelle de la personnalité est incompatible avec tout laisser-aller, l'École Montessori International exige le port de l'uniforme réglementaire tous les jours ainsi que l'utilisation de chaussures de ville **qui ne marquent pas**.

Nous suggérons aux parents de profiter des fins de semaine, des vacances ou des journées pédagogiques pour assurer la propreté des uniformes.

Pour toute commande d'uniforme, veuillez remplir le bon de commande et l'envoyer à l'école pour le **21 avril 2011**.

- Les enfants ne doivent pas rester en bottes, en espadrilles ou en chaussettes à l'intérieur de l'école. Chacun doit avoir en sa possession une paire de chaussures.
- Les enfants doivent porter des bottes à l'épreuve de l'eau les jours de pluie et durant les mois d'hiver.
- **Le nom complet de l'enfant doit être inscrit sur tous ses vêtements** (pas d'initiales).

Les chaussures et les bottes peuvent être marquées avec de l'encre de chine ou du vernis à ongle.

Veillez noter que les objets non réclamés ou non marqués seront nettoyés et offerts à des oeuvres de charité à la fin de chaque trimestre.

## **10. Traiteur et repas chauds**

Le service de traiteur débutera aux dates suivantes :

- mercredi le 31 août 2011 ;

Le menu sera disponible à la rentrée. (Voir le contrat pour les frais d'inscription.)

## **11. Dîner et collation**

Il est important pour la santé et le bien-être de vos enfants de leur donner de saines habitudes alimentaires. Nous vous demandons donc d'éviter de mettre dans leur boîte à dîner du chocolat, des chips, des boissons gazeuses et autres sucreries.

La gomme est absolument interdite à l'école, dans la cour de récréation et lors des sorties éducatives.

## **12. Micro-ondes**

Les enfants qui ne recourent pas au service de traiteur n'ont accès à aucun four micro-ondes. Nous leur suggérons un thermos ou encore un repas froid.

## **13. Santé, maladies et absences des enfants**

Lorsque votre enfant souffre de fièvre ou de rhume, de diarrhée, d'infection à la gorge, de mal d'estomac ou autre, nous vous prions de le garder à la maison jusqu'à guérison complète. Le respect de ce principe est essentiel aussi bien pour la santé de votre enfant que pour celle des autres enfants de sa classe et des enseignants.

La Direction doit être avertie immédiatement lorsqu'un enfant est atteint de maladie contagieuse. L'école n'a pas d'infirmière. Les premiers soins donnés à l'école consistent à bien laver et panser la blessure et à signaler le 911.

En cas d'urgence ou d'accident majeur, les parents seront contactés et l'enfant sera transporté à l'hôpital immédiatement; si nous ne pouvons rejoindre les parents, l'école agira en leur nom.

Nous vous demandons d'informer l'école lorsque votre enfant a un problème médical. Veuillez noter que la Direction et les membres du personnel ne sont en aucun cas autorisés à donner des médicaments (aspirine ou autre) aux enfants.

## **Allergies**

Les parents doivent signer une autorisation pour l'injection de l'épinéphrine et pour l'utilisation du ventolin, si le cas se présente.

#### **14. Environnement sans arachides et fruits de mer**

Étant donné que plusieurs enfants souffrent d'allergies alimentaires graves, en particulier aux arachides et aux crustacés, l'école est **un environnement sans arachides et fruits de mer.**

Les membres du personnel, les élèves et les visiteurs ne peuvent pas apporter à l'école de la nourriture contenant des arachides ou cuite dans de l'huile d'arachide ou encore des fruits de mer. **Le partage de la nourriture est strictement interdit.**

#### **15. Activités parascolaires**

Nous offrons des cours de karaté, et de ballet ainsi que le piano en cours privés. Les parents intéressés à inscrire leur enfant à l'une ou l'autre des activités doivent faire parvenir les chèques postdatés appropriés pour le 25 août 2011. Vous pouvez choisir plus d'une activité. **Il n'y aura aucun remboursement après l'inscription.** (Voir le contrat pour frais d'inscription)

#### **16. Bulletins de notes**

Trois bulletins sont remis pendant l'année scolaire et deux rencontres parents/enseignants/direction sont prévues aux dates indiquées sur le calendrier scolaire.

Toute demande de réunion extraordinaire sera honorée par la Direction.

#### **17. Sécurité**

Pour des raisons de sécurité, les portes de l'école sont fermées pendant la journée.

La sortie des classes est à :

- ⇒ 15 h 30 pour la maternelle ;
- ⇒ 15 h 30 pour le primaire; (le service d'étude facultatif suivra de 15h30 à 16h30)
- ⇒ Service de garde de 15h30 à 18 h 00.

Les parents qui désirent venir chercher leur enfant avant l'heure de sortie habituelle des classes doivent en aviser l'école par écrit le matin ou par téléphone.

Note : Les parents ou visiteurs ne sont pas autorisés à entrer à l'intérieur des classes **avant, pendant ou après les heures de cours.** La Direction ira chercher les enfants en classe ou leur fera un message au besoin.

**NOUS VOUS REMERCIONS À L'AVANCE POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION.**

#### **18. Relations avec les parents**

**Afin de favoriser le bon fonctionnement de l'école et pour des raisons de sécurité, nous demandons aux parents :**

- de ne pas rester dans le couloir une fois que leur enfant est entré en classe;
- de ne pas circuler dans le couloir, sauf autorisation spéciale ou rendez-vous avec l'enseignante;
- d'utiliser le duo-tang de leur enfant pour communiquer avec l'enseignant(e) de ce dernier.

Il est rappelé qu'en aucun cas un parent ne peut ouvrir la porte d'une classe ou pénétrer dans une classe en l'absence du titulaire.

Important : Les parents doivent être conscients de leur responsabilité en cas de départ en vacances ou de retour d'un élève en dehors des dates de congés officiels et assurer le suivi, car les enseignants fourniront le travail ou les devoirs prévus à l'avance.

## **19. Réinscription - Procédures et politique**

L'école envoie en novembre les documents de réinscription pour l'année scolaire 2012-2013 pour tous les niveaux.

Si vous désirez réinscrire votre (vos) enfant(s) pour la prochaine année scolaire, les documents à remettre doivent être retournés à l'école le **vendredi 18 novembre 2011**.

**Après cette date, les places disponibles seront offertes à de nouveaux élèves.**

## **CONCLUSION**

Nous vous prions de vous référer à cette brochure en cas de questions.

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous appeler au :

- (514-331-1244).

**Je vous souhaite une BONNE RENTRÉE 2011**

**La Directrice  
J. Kechichian**